



Mairie  
de  
**VALLÈGUE**  
(Haute-Garonne)

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 031-213105661-20240415-DB20240404-DE



*Republique Française*

## Extrait du registre des délibérations

### COMMUNE DE VALLÈGUE

Délibération n° 2024-04-04

SEANCE DU 15 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 14

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze avril à vingt-et-une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 2 avril 2024

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, ROUX Patrick, CARRIÈRE Jean-Louis, DEVORA Daniel, ESCRIEUT Patrice, GUILLES Bernard, MALET Jacques, ZINDEL Laurent.

Absents qui ont donné un pouvoir : **BEY-CREUX Céline** a donné procuration à ZINDEL Laurent, **GALTIER Patrice** a donné procuration à ROUX Patrick, **PINAUD Jérôme** a donné procuration à CARRIÈRE Jean-Louis **ROUX (SABLAYROLLES) Evelyne** a donné procuration à DEVORA Daniel.

Absents : **RICHER Pascale**

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

**Objet : Vote des taux des taxes directes locales 2024**

Monsieur le Maire rappelle les taux des taxes directes locales appliqués en 2023 et propose les taux suivants pour l'année 2024 :

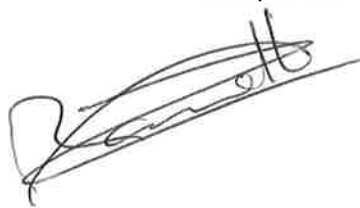
Taxe directe locale	Taux 2023	Taux 2024
TFB	32.75%	33.08%
TFNB	95.00%	95.95%
TH	15.90%	16.06%

**ADOPTÉ** : à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Rémy ZANATTA



Transmis au représentant de l'Etat le : 16/04/2024

Publié le : 16/04/2024